



OFFRE D'EMPLOI



DIRECTEUR - DIRECTRICE

En remplacement d'un départ à la retraite
CDI 35 heures réparties sur 2 structures

Salaire : selon convention collective de la branche de l'aide à domicile
Véhicule obligatoire

RECRUTEURS : 2 associations

Entraide Partage et Travail date de création 1990 (association intermédiaire ayant pour rôle d'accueillir des demandeurs d'emploi en difficulté et de leur proposer des solutions pour une insertion durable)

150 demandeurs d'emploi salarié(e)s par an, 23 000 heures de mise à disposition, 350 clients et 450 000 euros de chiffre d'affaire.

Travail et Partage date de création 1993 (association de services à la personne proposant des prestations de confort)

30 aides à domicile dont 4 jardinier(e)s, CDI temps partiel ou temps plein modulés.
350 clients, 28 000 heures de facturation et 600 000 euros de chiffre d'affaire.

SIEGE : 11 rue Principale 31820 PIBRAC

DATE D'EMBAUCHE prévisible : **courant AVRIL 2018**

Profil recherché :

Connaissance du milieu associatif, une expérience dans le domaine de l'insertion et/ou dans l'aide à domicile serait appréciée. La connaissance des règles applicables aux clauses d'insertion dans les marchés publics serait un plus. Nous serons particulièrement exigeant au regard de vos capacités de management et d'esprit d'entreprise. Vos capacités rédactionnelles seront mises à profit, ainsi que vos connaissances en matière d'utilisation des réseaux sur internet.

Missions : Assurer le bon fonctionnement des associations, dans le respect du cadre législatif et réglementaire propre à chacune (IAE et AIDE A DOMICILE) et en lien avec les objectifs des CA.

Vous serez chargé(e) de mettre en œuvre les orientations politiques des deux associations, de gérer les ressources humaines et d'assurer la mission développement commercial. Avec l'appui de la comptable gestionnaire, vous serez amené à assurer la gestion sociale, économique et financière des deux établissements. Vous assurerez la mission de référent qualité et animerez la démarche d'amélioration de la qualité. Enfin, vous participerez au rayonnement des associations sur le territoire.

Les associations fonctionnent grâce à une équipe de bénévoles ; vous aurez en charge l'animation de la vie associative : recruter, accueillir et former ces bénévoles, participer au CA, mettre en place et animer des groupes de travail.

Nous attendons de la personne qui sera recrutée, une grande capacité d'organisation et de synthèse. Qu'elle soit particulièrement à l'écoute de l'équipe de permanent(e)s, capable d'instaurer un climat de confiance, de favoriser l'esprit d'initiatives et ainsi d'obtenir l'adhésion à un projet commun.

Pour assurer toutes ces missions dans les meilleures conditions, l'association « Entraide Partage et Travail » est adhérente au COORACE (fédération nationale), l'association « Travail et Partage » a un contrat pour une aide juridique dans un cabinet d'avocat spécialisé dans l'aide à domicile. Enfin les deux associations sont suivies et contrôlées par un expert-comptable.

Afin de sécuriser le remplacement, une période de 6 mois en double est prévue avec la directrice en poste.

Les CV ET LETTRE DE MOTIVATION seront transmis par mail à l'adresse suivante : contact@entraide-partage.com à l'attention de Monsieur le Président

Date limite de dépôt de candidature le 20/02/2018

Les personnes intéressées sont invitées à consulter le site internet entraide-partage.com